

ANNONCE DE PUBLICITÉ ÉVÉNEMENTIELLE

Selon l'art. 53 du règlement de cotation

Zurich, 25.08.2023

Regroupement des compartiments « Swiss Commercial Fund » et « Swiss commercial Fund II » au sein de Procimmo Real Estate SICAV confirmé

Après la transformation du fonds Procimmo Swiss Commercial Fund II en un compartiment de Procimmo Real Estate SICAV intervenue au 31 mai 2023, la FINMA a approuvé en date du 22 août 2023 le regroupement des deux compartiments existants et les modifications y relatives du règlement de placement.

Préalablement à l'approbation de la FINMA une assemblée générale extraordinaire de la SICAV a eu lieu le 17 août 2023, au cours de laquelle les actionnaires ont accepté le regroupement des deux compartiments « Swiss Commercial Fund » et « Swiss Commercial Fund II ». Le compartiment unique issu de ce regroupement s'appellera « Swiss Commercial Fund ».

Comme déjà communiqué le 8 juin 2023, la distribution des dividendes composée du dividende du compartiment « Swiss Commercial Fund » et de celui de l'exercice raccourci du compartiment « Swiss Commercial Fund II » respectivement du Procimmo Swiss Commercial Fund II, est prévue pour fin octobre 2023, sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires concernés.

En raison du regroupement, il est prévu de décoter le compartiment « Swiss Commercial Fund II » de la SIX Swiss Exchange à la fin octobre 2023. Simultanément, il est prévu de coter à la bourse les nouvelles actions du compartiment « Swiss Commercial Fund ».

Le regroupement des deux compartiments et les modifications du règlement de placement entreront en vigueur le 31 octobre 2023.

Vous trouverez davantage d'informations sur les deux fonds sur www.procimmo.ch

CONTACT

Patrick Djizmedjian
Head Communications and Investor Relations

PROCIMMO SA
Löwenstrasse 20
CH-8001 Zürich

T: +41 (0)43 817 70 43
M: +41 (0)79 642 88 60
pdj@procimmo.ch

PROCIMMO REAL ESTATE SICAV

Procimmo Real Estate SICAV (ISIN: CH0033624211) est un placement collectif de capitaux créé sous la forme d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) de type "fonds immobiliers" au sens de la loi fédérale du 23 juin 2006 sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) dont le compartiment - Swiss Commercial Fund est coté à la bourse SIX Swiss Exchange à Zurich. Le fonds a été initialement autorisé par la Commission fédérale des banques (aujourd'hui FINMA) le 14 août 2007, puis transformé en compartiment de Procimmo Real Estate SICAV en 2021. Elle investit principalement dans des objets commerciaux, à savoir des bâtiments pour l'industrie et l'artisanat, ainsi que dans des halles industrielles modulables en Suisse. Des exemplaires du prospectus et du règlement de placement sont disponibles gratuitement auprès de la direction de fonds Solutions & Funds SA à Morges, ainsi qu'auprès de la banque dépositaire, la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne. **Informations complémentaires : www.procimmo.ch**

PROCIMMO SA

Procimmo SA est un gestionnaire de placements collectifs de capitaux autorisé par la FINMA. La société a été fondée en 2007 et est spécialisée dans la création et la gestion de fonds de placement de la catégorie « fonds immobiliers » en Suisse. Elle s'adresse à des investisseurs institutionnels et privés qui recherchent un rendement régulier et hors normes, grâce notamment à une fiscalité attractive. Procimmo SA gère six fonds de placement : Procimmo Real Estate SICAV - Swiss Commercial Fund (PSCF, ISIN N°: CH0033624211), le Procimmo Swiss Commercial Fund II (PSCF 2, ISIN N°: CH023539857), le fonds Immobilier - CH pour Institutionnels 56j (ISIN N°: CH0102905822), le Procimmo Swiss Commercial Fund 56 (ISIN N°: CH0295579269), le Procimmo Residential Lemanic Fund (ISIN N°: CH0107006550) et le fonds Streetbox Real Estate Fund (ISIN N°: CH0037237630). La fortune brute gérée s'élève à environ CHF 4 milliards. La société emploie environ 50 collaborateurs à son siège à Renens, dans sa succursale à Zurich et dans les bureaux à Genève. **Informations complémentaires : www.procimmo.ch**